

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS 1248-202-2011 ET 1646-00-2011

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Beloeil a adopté à sa séance du 28 février 2011, les règlements suivants :

- **Règlement 1248-202-2011** modifiant le règlement de zonage numéro 1248-00-1993 afin d'ajouter des dispositions relatives à l'aménagement d'un logement additionnel comme usage complémentaire à un usage résidentiel;
- **Règlement 1646-00-2011** relatif aux usages conditionnels de la Ville de Beloeil.

La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a délivré un certificat de conformité en date du 25 mars 2011 pour chacun de ces règlements.

Ces règlements entrent en vigueur selon la loi et sont déposés au bureau de la soussignée, à la mairie de Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Beloeil, ce 16 avril 2011.

La greffière,

SYLVIE PIÉRARD, avocate.